

le Gonesse

VIE DES QUARTIERS



Les projets pour aujourd'hui et pour demain à la Fauconnière

SOLIDARITÉ



Une Semaine Bleue sur le thème « Vieillir et agir ensemble dans la communauté »

ACTUALITÉ



Le Conseil municipal délibère pour s'opposer à la fermeture de l'usine

SPORT



Le Golf de Gonesse modernisé et ouvert à tous

dossier

À Gonesse, un dispositif unique pour mesurer le bruit de chaque avion.

Une station de mesure du bruit et un radar connectés ensemble ont été installés sur le toit de la médiathèque. Signalez les vols bruyants sur www.ville-gonesse.fr



50 ans de la Fauconnière

**DU 29 SEPTEMBRE
AU 6 OCTOBRE 2012**

Gonesse fête le
50^e anniversaire du grand
ensemble de la Fauconnière

1962-2012

**Redécouvrez
le quartier
à travers l'exposition
"la Fauconnière
1962-2012"**

**Place Marc Sangnier
et dans tout le quartier**





VIE DES QUARTIERS
Les projets pour aujourd'hui et pour demain à la Fauconnière



SÉCURITÉ
Une accusation inacceptable à l'encontre d'un maître-nageur



DOSSIER
À Gonesse, un dispositif unique pour mesurer le bruit de chaque avion

- **Actualités** p. 4 à 7
- **Tribunes politiques** p. 20
- **Conseil municipal** p. 21
- **Bloc-notes** p. 22

SOLIDARITÉ
Une Semaine Bleue sur le thème « Vieillir et agir ensemble »



N° 179 • Octobre 2012

Imprimé à 11 500 exemplaires.
 Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.

Directeur de la publication:
 Jean-Pierre Blazy.
Conseiller municipal délégué à la communication et aux affaires générales:
 Cédric Sabouret.

Directeur de la communication:
 Nicolas Morère.

Rédaction et secrétariat de rédaction:
 Tiffany Assouline (Les Argonautes),
 Marie-France Baully, Chaouki Houamel.
 Maquette: Cécile Bancal.

Conseil éditorial et graphique:
 Alain Assouline (Les Argonautes).
 Photos: mairie de Gonesse.

Photogravure et imprimerie:
 RAS.

Administration:
 Service communication, Hôtel de ville,
 66, rue de Paris, BP 60,
 95503 Gonesse CEDEX.

**Tél. : 01 3445 11 11 (standard).
 Fax: 01 3445 11 22.**

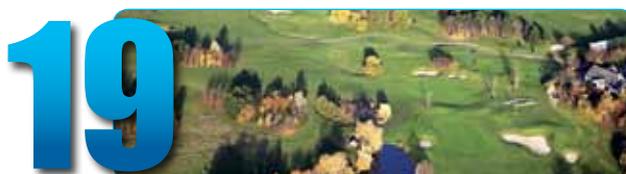
ISSN: 1257-0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, signalez-vous au service Communication au 01 3445 11 25.



ACTUALITÉ
Le Conseil municipal délibère pour s'opposer à la fermeture de l'usine

SPORT
Le Haras de la fontaine Cypierre vous met en selle dès l'âge de 2 ans !



SPORT
Le Golf de Gonesse modernisé et ouvert à tous

vie associative

Près de 90 associations et plus de 1 000 personnes présentes lors du Forum des associations

Le samedi 15 septembre dernier, la salle Jacques Brel a accueilli comme chaque année le Forum des associations. Avec plus de 1 000 visiteurs ce rendez-vous organisé en partenariat avec le Conseil local de vie associative (CLVA), a une fois de plus permis à de nombreux Gonneseiens de découvrir la richesse de la vie associative. Rassemblant près de 90 associations réparties en villages thématiques (sport, action sociale et solidarité,

culture), le forum accueillait également les services de la Ville (direction des sports, le CCAS, l'ASV/atelier santé ville, Direction des actions culturelles), avec aussi cette année, le Service civique jeunes municipal et le CMJ (conseil municipal des jeunes) qui ont tenu un stand autour des discriminations et de l'accès au droit, tandis que l'agence civile et les centres socio-culturels ont proposé un accueil pour les nouveaux habitants.



jeunesse

Les Quartiers d'été attirent toujours autant de monde

Les Quartiers d'été permettent chaque année aux Gonneseiens de tous âges (tout petits, enfants, adolescents, parents, seniors) de se divertir durant la période estivale par le biais d'activités et d'animations proposées par les animateurs de la Ville : ateliers sportifs, santé, développement durable,

artistiques, manuels..., chaque après-midi et les soirées des mardis pour profiter des nuits d'été autour de spectacles et de films tous publics. Cet été, les Gonneseiens ont largement fréquenté les différentes activités proposées avec plus de 1 300 inscrits, attirant également un public extérieur



de l'ordre de 200 personnes. Les habitants des différents quartiers se sont partagés de façon relativement équilibrée, les Marronniers dans une proportion plus prononcée (un peu plus de 35 %) et le quartier

commerce

La Ville cherche des repreneurs pour la librairie du centre-ville

La Ville était intervenue en 2009 pour maintenir cette activité dans le centre ancien, en achetant le fonds de commerce et réhabilitant le local. Cependant, les derniers gérants ont choisi de ne pas renouveler leur contrat avec la Ville et ce commerce a fermé le 23 août dernier. Depuis, la Ville recherche activement des repreneurs en relation avec l'enseigne « Agora presse » qui elle aussi souhaite rester implantée à Gonesse. L'objec-

tif reste une réouverture dans les meilleurs délais. L'action de renouvellement urbain du quartier avec la construction de logements neufs, de création de nouveaux locaux commerciaux, l'installation du Casino Shopping dans la halle du marché et l'augmentation de l'offre de stationnement sont de nature à renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville et à favoriser la reprise de l'activité de librairie-presse.



culture

Le cinéma Jacques Prévert passe au numérique et à la 3D

Le cinéma Jacques Prévert a rouvert ses portes le 19 septembre dernier avec le film "Rebelle" diffusé en 3D. Cette grande nouveauté a été rendue possible par une cabine de projection entièrement refaite à neuf et désormais équipée d'un projecteur numérique. La Ville de Gonesse a fait le choix d'être à la pointe de la technologie, pour vous offrir toujours plus de diversité: films en 3D et 2D, versions originales et versions françaises, films anciens..., avec une image de meilleure qualité et inaltérable. La ligne directrice

de la programmation reste la même: des films pour le jeune public, des films « grand public » et des films « Art et Essai » pour satisfaire le plus grand nombre de spectateurs.

Le cinéma est bien sûr très impliqué dans la célébration

des 50 ans de la Fauconnière, dont le lancement s'est fait le 29 septembre avec la diffusion du documentaire réalisé pour l'occasion. Le 5 octobre, il sera également le lieu de l'ouverture de la saison culturelle 2012-2013.



commerce

Dom'N Services & Escale Beauté: services à la personne et soins esthétiques à l'Espace Godard

Depuis un an, l'Espace Godard abrite deux activités implantées par deux associées dynamiques. Toutes deux ayant travaillé dans une société de services, elles ont décidé de monter leur propre structure. C'est ainsi que Dom'N Services s'installe à Gonesse, proposant un large choix de services à la personne tels que ménage, repassage, garde d'enfants, service aux personnes âgées, livraison de courses... La société est agréée par le Conseil général: les prestations sont éligibles pour être réglées par CESU (Chèque emploi service universel) et permettent de bénéficier jusqu'à 50 % de réduction fiscale. Cette structure a le mérite d'employer deux Gonessiennes pour venir seconder les fondatrices. Dom'N Services est ouvert du lundi au vendredi de 9h30

à 17h et propose également un service « repasse express » qui vous permet de déposer votre linge, repassé sous 24h à 48h maximum.

Également esthéticiennes et disposant d'un local assez grand, elles ont saisi l'opportunité d'ouvrir en parallèle un institut et sont aidées d'une troisième esthéticienne gonessienne. Escale Beauté propose ainsi soins du visage et du corps, épilations, beauté des mains et des pieds, pose de faux ongles, UV, blanchiment des dents, maquillage et soin des cheveux. L'institut est ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h.

Escale Beauté

Tél.: 01 39 87 69 91
E-mail:
beauteescale@gmail.com

Dom'N Services

Tél.: 01 39 87 65 07
E-mail:
domnservices@gmail.com
site internet:
www.domnservices.com



© Tiffany Assouline

urbanisme

Démolition-reconstruction du mur de Coulanges

À l'issue d'importants travaux de rénovation et de réaménagement, le pôle culturel de Coulanges a ouvert en 2007 dans l'ancienne ferme du même nom.

Le mur de Coulanges situé le long de l'avenue de Paris doit être démolé, non seulement pour terminer l'aménagement du pôle mais aussi pour des raisons de sécurité: fragilisé par de grosses fissures qui s'élargissent au gré des intempéries, il représente un danger et menace de s'effondrer. C'est la raison pour laquelle ses abords ont été protégés par des barrières. La démolition aura lieu mi-octobre. Le mur qui sera reconstruit à partir de début 2013, avec une partie des matériaux du mur ancien, permettra de rendre visible la médiathèque depuis la rue de Paris.

En plus de la reconstruction du mur, les travaux concerneront également la démolition de la bâtisse située à

l'intérieur de la propriété, le pavage du sol pour l'extension de la cour, la réfection extérieure du pigeonnier, le ravalement sur façades rue de Paris et la restauration de la porte qui donne sur la rue de Paris en limite de propriété. L'ensemble devrait être achevé pour l'été 2013.



© Tiffany Assouline

urbanisme

Europa City s'expose à Paris et bientôt à Gonesse

Mercredi 19 septembre, l'exposition « EuropaCity 2012 Alliage(s) et Territoire(s) » a été inaugurée à la Maison de l'Architecture d'Île-de-France (ex-couvent des Récollets) en présence des élus du territoire, du Directeur Général de l'Établissement Public d'Aménagement de la Plaine de France, du Préfet de Région ainsi que de Vianney Mulliez, Président de Groupe Auchan.

Le public, pour l'essentiel composé de professionnel de l'architecture a pu pour la première fois découvrir le concept du nouvel équipement urbain du Triangle de Gonesse au travers des maquettes et images fournies par les quatre équipes d'architectes (Snohetta, Valode & Pistre, Manuelle Gautrand et BIG) en compétition pour réaliser le projet.

L'exposition est ouverte au public jusqu'au 27 octobre 2012 (du lundi au samedi, 10h-19h) à la Maison de l'Architecture d'Île de France (148 rue du faubourg Saint-Martin, Paris 10^e). L'entrée est libre et ouverte à tous.



Cette exposition sera également présentée à Gonesse (salle d'exposition du pôle culturel de Coulanges) du 5 décembre 2012 au 2 février 2013. Les Gonessiens seront par ailleurs invités à donner

leur avis sur Europa City en janvier conformément à la délibération adoptée par le Conseil municipal du 27 septembre qui souhaite qu'une concertation soit menée sur le projet.

environnement

Un nouvel indice de bruit pour le grand public et les autorités : participez à l'enquête !

Bruitparif met en œuvre le projet Harmonica retenu par la commission européenne dans le cadre du programme européen Life+ environnement dans la région Île-de-France. Gonesse fait partie des quatre villes concernées.

Afin d'établir un indice de bruit qui puisse tenir compte du ressenti des habitants, les agents de Bruitparif souhaitent mener un entretien à domicile de 10 minutes auprès des personnes résidant à proximité de la station de mesure de bruit, installée sur la médiathèque (rue Saint-Nicolas). Cette enquête sera réalisée dans le respect des règles de confidentialité et de déontologie.

L'objectif du questionnaire est de tester la compréhension et l'acceptabilité d'indices de bruit auprès du grand public qui traduirait la qualité (ou non) de leur environnement sonore.

Pour y participer et prendre rendez-vous, vous pouvez

contacter dès à présent Bruitparif au 01 75 00 04 00. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : www.harmonica-project.eu



jeunesse

Les jeunes talents Gonessiens s'exposent au PIJ du 24 octobre au 23 novembre

Après une première exposition de cinq jeunes Gonessiens en 2011, le Point Information Jeunesse proposera à nouveau aux jeunes de montrer leurs talents artistiques (peinture, dessin, manga, graff, photo, etc.) au

Point Information Jeunesse (PIJ) et dans le hall du Pôle Jeunesse Solidarité du mercredi 24 octobre au vendredi 23 novembre. Le vernissage de l'exposition aura lieu mardi 22 octobre à 18h.

Contact

Point Information Jeunesse
Pôle Jeunesse Solidarité
 1, avenue Pierre Salvi
 95500 Gonesse
Tél. : 01 3445 1972
E-mail : pjj@mairie-gonesse.fr

citoyenneté

Déjà douze promotions pour le Service civique jeunes municipal!

Durant l'été, les 17 jeunes volontaires de la douzième promotion du Service civique jeunes municipal se sont consacrés tant à leur mission qu'à leur formation. Ces volontaires se sont investis dans leurs missions (Cahiers de l'été, Veille Sanitaire auprès des personnes âgées, Initiation Informatique, Quartiers d'été, animations avec les résidents du foyer AREPA...) ainsi que dans le parcours citoyen lors de séances de forma-

tion civique (visite du Sénat, découverte des services municipaux et des associations de la ville, débats sur les différentes discriminations,...). L'initiation aux premiers secours (IPS) proposée par le Point Information Jeunesse et la Croix Rouge Française, a été exceptionnellement intégrée dans cette formation, et en partenariat avec l'Agence civile, une nouvelle mission a vu le jour: l'opération "Sécurité routière et code de la route".

Si vous avez entre 16 et 25 ans, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe au 0134451999 pour vous inscrire dès à présent aux sessions de mars ou de juin 2013. La liste des pièces administratives à fournir ainsi que les informations complémentaires sont consultables sur le site de la ville de Gonesse (www.ville-gonesse.fr), rubrique "Vie citoyenne et état civil", onglet "Service civique jeunes municipal".



actualité

Îlot Point du Jour: les 41 logements bientôt livrés

Vendredi 21 septembre était organisée une visite du chantier des 41 logements locatifs sociaux en construction au 82 rue de Paris, dans le cadre de la ZAC multisites « Îlot Point du Jour ». Plusieurs élus de la Ville et du département étaient présents ainsi que des représentants du bailleur et l'architecte en charge de l'opération. Premiers « bâtiments passifs » construits par l'Opievoy, les deux immeubles (R+2 et R+3) compteront en tout 15 T2,

16 T3, 7 T4 et 3 T5. Conçus de manière à minimiser les charges locatives et la consommation énergétique des futurs habitants, qui pourront par exemple se passer d'un système classique de

chauffage, les logements bénéficieront d'une exposition maximale à la lumière et à la chaleur naturelle. La Livraison des logements est prévue au cours du 1^{er} trimestre 2013.



associations



Les 19 et 20 octobre, les Ballets du Val d'Oise vous proposent « Dracula » à la salle Jacques Brel

Après la célébration en 2011 du 50^e anniversaire, l'association a choisi d'adapter le livre de Bram Stoker, Dracula. N'ayez aucune crainte, il ne s'agira pas d'un spectacle d'horreur! Inspirés par le spectacle musical actuel mais avec des compositions musicales originales, des dialogues enregistrés par la troupe elle-même, des décors, des costumes, des images et quelques effets spéciaux, les Ballets du Val d'Oise vous proposent un spectacle à destination du tout public. En 1^{ère} partie, les Enfants

raconteront l'histoire de la petite orpheline « Annie » (comédie musicale créée en 1977 à Broadway) Vendredi à 20h30 Samedi séance à 14h30 (pas de 1^{ère} partie) et 20h30 Tarif d'entrée: Adultes 6 € – Enfants (6 à 12 ans): 3 €

Renseignements et réservations
Tél.: 01 34 45 97 60
E-mail: balletsduvaldoise@free.fr
Site: <http://balletsduvaldoise.free.fr>

Nettoisement des voies, éclairage public, graffitis, espaces verts, dégradations diverses, collecte des encombrants en cas d'impossibilité de se rendre à la déchèterie...



APPELEZ ALLÔ ENVIRONNEMENT
 AU 08 10000079 (appel gratuit)

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE JUSQU'AU 31 OCTOBRE

du lundi au jeudi	9h – 12h et 14h – 19h
vendredi	9h – 12h et 14h – 20h
samedi	9h – 19h
dimanche	9h – 13h

50 ans de la Fauconnière

Les projets pour aujourd'hui et pour demain à la Fauconnière

Les célébrations des 50 ans de la Fauconnière donnent l'occasion à la Ville de présenter les projets à venir pour le quartier. Habitat, équipements publics, transports en commun, développement de la prévention et de la sécurité sont à l'ordre du jour.

Depuis 1995 la Ville a beaucoup fait pour améliorer le cadre de vie des habitants à la Fauconnière. Les célébrations des 50 ans de ce quartier, après avoir permis de redécouvrir son histoire et de faire le bilan des actions déjà menées, permettent aussi d'annoncer la suite des projets avec notamment la poursuite de la réhabilitation des logements avec les bailleurs, l'extension – réaménagement de la piscine, les réhabilitations des écoles et du centre socioculturel Marc Sangnier. Après le dossier du Gonessien de septembre consacré à l'histoire du quartier et aux réalisations récentes, votre magazine vous présente les projets pour le quartier.

Projet de réhabilitation des six tours de Val d'Oise Habitat



Poursuivre l'amélioration des logements

Après la réhabilitation des logements d'I3F au square des Sports, d'Osica au square du Nord et de Domaxis au square de la Garenne, ce sont les 534 logements des six tours de Val d'Oise Habitat qui feront l'objet de travaux d'amélioration, avec en particulier la rénovation des cages d'escaliers et ascenseurs, la pose d'interphones et la réfection des cuisines et salles de bain. Pour la co-propriété de la Garenne, le plan de sauvegarde déjà engagé se poursuivra avec l'isolation des façades et une réfection des parties communes. La Ville travaillera avec les bailleurs pour que dans chaque square une partie des parkings soit réservée aux locataires et fasse l'objet de travaux de réhabilitation complète.

Aménager un nouvel espace au nord du quartier

Au nord du quartier, autour du collège François Truffaut, de nouveaux aménagements seront réalisés. Dans ce secteur, entre l'avenue Léon Blum et la nouvelle route vers Villiers-le-Bel, sera créée une résidence sociale d'environ 150 places qui accueillera de jeunes actifs, des étudiants, des personnes



C'est ici, au nord du quartier entre l'avenue Léon Blum et la nouvelle route vers Villiers-le-Bel que seront réalisés de nouveaux aménagements.

en mobilité professionnelle et des personnes n'ayant pas accès au logement social. Un nouveau bâtiment sera construit pour la Maison de la Solidarité avec en plus des chambres d'hébergement de nuit. À proximité sera construite une mosquée par l'Association musulmane de Gonesse, dont les locaux rue Félix Chobert sont devenus trop exigus. Ce projet privé est entièrement financé par l'association en application du principe de laïcité. Des jardins familiaux et une plaine de jeux ouverte au public compléteront ces aménagements.

Développer les équipements publics

Le projet phare est celui de l'extension et de la réhabilitation de la piscine Raoul Vaux. La surface sera plus que doublée

pour accueillir un nouveau bassin sportif de 25 m, un bassin d'apprentissage, une pataugeoire, deux saunas et un hammam. Les espaces publics autour de la piscine seront réaménagés. Le centre socio-culturel Marc Sangnier sera entièrement rénové. Les travaux se dérouleront en 2013. Les écoles élémentaires Marc Bloch et Marie Curie seront réhabilitées en particulier pour améliorer l'isolation thermique et phonique. Le nouveau centre de la Protection Maternelle et Infantile doit être aménagé par le Conseil général au square de la Garenne. La synagogue également fera l'objet de travaux d'extension. Il s'agit d'un projet privé entièrement financé par l'association Neve Shalom dans le respect du principe de laïcité.

Renforcer le dispositif de prévention et de sécurité

La Police municipale installée au poste de police de la Fauconnière continuera son développement et son évolution. Elle sera constituée exclusivement de policiers municipaux. Leur nombre passera de 11 agents aujourd'hui à 18. La Police municipale sera en service sept jours sur sept:



Dans les quartiers, l'objectif de l'équipe de médiateurs civils est d'être au contact des habitants pour renforcer la civilité et la citoyenneté. Ici le premier médiateur civil (à droite de Jean-Pierre Blazy) discutant avec des habitants pendant les Quartiers d'été.



Les effectifs de la police municipale passeront de 11 à 18.

du lundi au samedi de 9h à 1h, avec une présence les dimanches de 15h à 21h. Une équipe de quatre médiateurs civils sera également constituée. Son objectif sera d'intervenir aux côtés des habitants pour renforcer la civilité, la prévention et la sécurité. Elle interviendra par le dialogue pour résoudre des situations de tension ou de conflit. Elle sera présente aux abords des espaces collectifs (cinéma, piscine, gymnase, aires de jeux, établissements scolaires...) pour notamment faire respecter les règles d'usage et de sécurité. Elle interviendra également auprès des habitants pour faire respecter le bon usage des bornes de tri et de la propreté du quartier.



Améliorer les transports en commun

Exemple de bus à haut niveau de service, ici à Nantes.

Les travaux en cours sur le RER permettront en 2014 d'avoir une meilleure régularité. La même année sera mis en fonctionnement le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Cette ligne de bus rapides fonctionnera sur les mêmes horaires que le RER (entre 6h et minuit) avec une fréquence de six minutes en heure de pointe. Elle reliera la gare du RER D à celle du RER B du parc des expositions de Villepinte en 22 minutes grâce à une voie réservée. Ces deux gares seront reliées entre elles en 2017 par une nouvelle liaison RER. Enfin entre 2018 et 2023 doit être mis en service le métro automatique du Grand Paris qui reliera directement Roissy-CDG en quelques minutes. Pour y accéder, les habitants emprunteront la nouvelle liaison RER B – RER D et changeront à la gare d'interconnexion du Triangle de Gonesse. Ces infrastructures permettront un gain de temps considérable pour les usagers Gonessiens des transports en commun.



Le projet d'extension et de réhabilitation de la piscine Raoul Vaux prévoit la réalisation de deux bassins, d'une pataugeoire, d'un hammam et de deux saunas. © OCTANT Architecture (www.octant-architecture.fr).

Piscine Raoul Vaux

Une accusation inacceptable à l'encontre d'un maître-nageur

Le 26 juillet dernier, un maître-nageur a été accusé d'acte pédophile par un adolescent alors que celui-ci venait d'être réprimandé suite à un comportement perturbateur à la piscine Raoul Vaux. Le Tribunal de Grande Instance de Pontoise a déclaré mi-septembre ce dossier sans suite reconnaissant ainsi l'innocence du maître-nageur.

Jeudi 26 juillet 2012 en fin de journée se sont déroulés des incidents graves à la piscine Raoul Vaux. Un maître-nageur a été agressé et frappé par un groupe de personnes à l'intérieur même de la piscine avant de sortir menotté et protégé par la Police nationale au milieu d'un attroupement de personnes agressives.

Cette scène de violence inacceptable a été provoquée par l'accusation portée par un adolescent à l'encontre du maître-nageur. Celui-ci venait en effet de faire des réprimandes au garçon suite à son comportement perturbateur dans l'enceinte de la piscine. L'adolescent est alors ressorti en accusant le

maître-nageur d'acte pédophile, accusation qui a provoqué des scènes de violence à l'intérieur de la piscine.

L'innocence reconnue du maître-nageur

La famille du jeune homme a immédiatement déposé plainte contre le maître-nageur. Un mois et demi plus tard, le 13 septembre dernier, Jean-Pierre Blazy, député-maire de Gonesse, était informé par le Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Pontoise que l'affaire était classée « sans suite ». Cela signifie que l'innocence du maître-nageur est reconnue et que l'accusation d'acte pédophile était infondée.

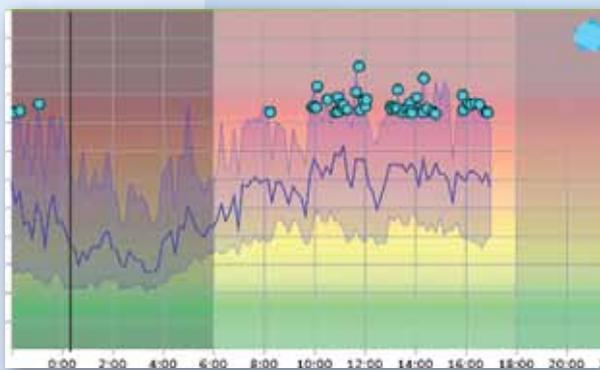
Des conséquences lourdes pour tous les Gonessiens

Cette accusation a eu des conséquences graves. Elle a provoqué l'agression physique du maître-nageur et causé un préjudice moral évident. De plus, ce sont l'ensemble des Gonessiens qui ont été privés de l'usage de la piscine durant tout le mois d'août et jusqu'au début du mois de septembre. Suite à cet incident, la Ville a dû en effet prendre la décision de fermer cet équipement en raison du nombre insuffisant de maîtres-nageurs.

L'appel à la responsabilité

Pour Jean-Pierre Blazy « de telles accusations infondées et violences n'ont pas leur place dans notre ville et je tiens à les dénoncer avec la plus grande fermeté. L'immense majorité des Gonessiens souhaite vivre dans le calme. C'est la raison pour laquelle j'en appelle à la vigilance, à la responsabilité et au sens civique de chacun pour ensemble rejeter toutes les formes d'incivilités, de provocations et de violences. »





À Gonesse, un dispositif unique pour mesurer Le bruit de chaque avion.

Le bruit des avions, en particulier la nuit, constitue une gêne réelle pour de nombreux Gonessiens. C'est la raison pour laquelle la Ville demande une maîtrise du trafic aérien de Roissy. Pour cela, la mobilisation citoyenne est importante. Afin de permettre aux habitants de signaler des avions trop bruyants, la Ville s'est équipée d'un dispositif unique en Île-de-France qui permet de mesurer le niveau sonore de chaque avion.

Nuisances sonores aéroportuaires

À Gonesse, un dispositif unique pour mesurer le bruit de chaque avion

Contact

Mission développement durable

Adrien Digeon

E-mail: agenda21@mairie-gonesse.fr

Tél.: 01 34 45 11 64

Le bruit des avions, en particulier la nuit, constitue une gêne réelle pour de nombreux Gonessiens. C'est la raison pour laquelle la Ville demande une maîtrise du trafic aérien de Roissy. Pour cela, la mobilisation citoyenne est importante. Afin de permettre aux habitants de signaler des avions trop bruyants, la Ville s'est équipée d'un dispositif unique en Ile-de-France qui permet de mesurer le niveau sonore de chaque avion.

Avec 500 000 mouvements aériens chaque année, Roissy – CDG constitue l'un des plus importants aéroports au monde, le deuxième en Europe. Il s'agit d'un moteur de développement économique et de création d'emplois, mais c'est aussi un facteur de nuisances sonores et atmosphériques pour ses riverains. Des dizaines d'avions survolent Gonesse chaque nuit entre 22h et 6h. Pour Jean-Pierre Blazy, député-maire de Gonesse,

« notre objectif doit être de concilier l'économie et l'environnement. Pour obtenir une meilleure maîtrise du trafic aérien, élus locaux, associations et habitants devons nous mobiliser pour attirer l'attention sur la gêne que représente le bruit des avions. Nous avons besoin pour cela d'un système indépendant permettant de connaître le bruit de chaque avion. À partir de ces informations, nous pourrions démontrer que le niveau de bruit est trop élevé et que des décisions s'imposent pour les réduire ».

Station de mesure de bruit et radar « virtuel »

Obtenir des informations sur le bruit produit par chaque avion n'est pas chose aisée. Aucun dispositif n'existe. Aéroports de Paris et la Direction générale de l'aviation civile ne proposent aux communes qu'un système imparfait permettant seulement d'observer les trajectoires et les altitudes sans connaître les numéros de vols, les compagnies, ni le niveau de bruit.

La Ville a donc développé un dispositif unique en Île-de-France. Il s'agit d'une station de mesure du bruit connectée à un radar.

La station de mesure de bruit a été installée par l'association francilienne Bruitparif. Depuis le toit de la médiathèque de Coulanges, cette station relève le niveau sonore exprimé en décibels et enregistré 24h sur 24. Le numéro de vol, la compagnie, l'origine et la destination ainsi que l'altitude de chaque avion sont connus grâce à un radar. Ce radar est « virtuel ». Il ne s'agit pas d'une antenne parabolique par exemple mais d'un petit boîtier

La station de mesure du bruit a été installée sur le toit de la Médiathèque.





Le dispositif se compose d'une station de mesure du bruit exploitée par l'association Bruitparif et d'un radar (boîtier noir) acheté par la Ville détectant les informations émises par les sondes embarquées sur la plupart des avions.



qui reçoit les informations émises par des sondes présentes dans la plupart des avions. Ces sondes envoient tous les renseignements permettant d'identifier les avions en étant équipés.

Ce radar est déjà utilisé par plusieurs associations en France et en Europe. Comme l'indique Jean-Pierre Blazy, « la nouveauté, c'est de pouvoir faire fonctionner ensemble la station de mesure du bruit et le radar. C'était la seule manière de connaître le niveau de bruit de chaque avion ». Le développement informatique permettant de connecter ces deux appareils a été réalisé par la société spécialisée Axtrid.

Toutes les mesures du bruit sur www.ville-gonesse.fr

Afin de permettre à tous les habitants d'utiliser ce nouveau dispositif, la Ville a mis en ligne sur son site Internet une page conçue avec Bruitparif présentant toutes les informations relevées par la station de mesure du bruit et le radar.

Les services municipaux établissent des statistiques et effectuent des relevés réguliers. Cependant, « grâce à ce système, si un avion vous réveille la nuit ou si tout simplement vous êtes gênés par des vols, vous pouvez directement depuis le site internet de la Ville nous dire précisément quels sont les avions qui vous ont dérangés

et nous faire part de toutes vos observations » déclare Olivier Boissy, Conseiller municipal délégué au développement durable. « Vos témoignages sont précieux car ils nous aideront à convaincre la Direction générale de l'aviation civile, Aéroports de Paris, les compagnies aériennes et le Gouvernement qu'il est indispensable de mieux maîtriser le trafic aérien à Roissy. Plus le nombre de plaintes sera important, plus la pression exercée sur les autorités concernées sera efficace. »

L'urgence de prendre des décisions pour maîtriser les nuisances

Pour Jean-Pierre Blazy, « il est urgent que des décisions courageuses soient prises sur la question de la maîtrise du trafic aérien de Roissy et des nuisances car le seuil de saturation sonore est déjà dépassé et le seuil de saturation en nombre de mouvements aériens arrive très vite ».

La Cour des Comptes a critiqué à juste titre l'absence d'une politique d'anticipation de la demande de transport aérien notamment en Île-de-France. En conclusion d'un rapport datant de juillet 2008 il est écrit qu'« en dépit de l'incertitude sur l'horizon de saturation de Roissy CDG, l'État ne peut s'abstenir de prendre dès à présent les dispositions préservant sa capacité d'offrir, le moment venu, un complément à Roissy CDG ».

L'échec environnemental de la politique aéroportuaire depuis 2002

Prenant acte que les aéroports de Roissy et d'Orly arrivaient à saturation, le gouvernement de Lionel Jospin avait en 2001 pris la décision de créer un troisième aéroport dans le Grand bassin parisien à Chaulnes dans la Somme. Cette décision a été annulée en 2002 par le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin qui lui a succédé. Depuis, très peu a été fait à ce sujet et les mesures prises ont été incapables d'apporter des avancées sur le front des nuisances sonores. Zoom sur les mesures annoncées par le précédent gouvernement en 2011 :

- L'extension à compter du 25 mars 2012 des interdictions d'atterrissages et de décollages de Roissy la nuit (22h-6h) des avions les plus bruyants : cette mesure ne concerne que 1,1 % de la flotte alors que l'Autorité de Contrôle des Nuisances Sonores Aéroportuaires (ACNUSA) préconise d'en supprimer 20 %.
- Le relèvement de 300 mètres des altitudes de vol à l'approche de la région parisienne : cette mesure n'a pas d'effet sur une commune comme Gonesse située à quelques kilomètres de l'aéroport dans l'axe des pistes.

- Le rééquilibrage annoncé du trafic entre les pistes nord et sud dès mars 2012 : le doublet sud affecte le plus de population. Il concentre 55 % du trafic en journée et 60 % la nuit. En réalité, cette mesure n'est même pas en préparation et sa faisabilité n'a pas été évaluée.
- La mise en place de la descente en profil continu : ce type de descente plus vertueux tant au niveau du bruit que de la consommation de carburant ne sera mis en œuvre qu'entre minuit et 5h du matin, quand le trafic est plus faible. Pourtant, cette technique est utilisée à 83 % en journée et à 93 % la nuit à l'aéroport d'Heathrow, 1er aéroport européen. La généralisation de la descente continue est renvoyée à 2020.
- La mise en place le 8 mars 2012 d'une nouvelle trajectoire de décollage la nuit évitant les zones très urbanisées de l'Ouest de Roissy : la DGAC propose une utilisation préférentielle du doublet nord la nuit. Cette mesure ne vise pas à réduire les nuisances mais à les reporter vers d'autres populations.

Les propositions visant à réduire les nuisances aériennes

Face à ce constat d'échec, Jean-Pierre Blazy fait plusieurs propositions pour réduire les nuisances sonores :

- une accélération du renouvellement des flottes comme le propose l'ACNUSA ;
- une réduction négociée avec les compagnies aériennes des vols de nuit entre 22h et 6h ;
- la mise en place de nouvelles restrictions du trafic de nuit pour dans un premier temps n'autoriser que les avions de fret entre 0h et 5h puis instaurer dans un second temps un véritable couvre-feu entre 0h et 5h ;
- la réalisation de Roissy-Carex : projet de fret ferroviaire visant à développer le transport de marchandises par train plutôt que par avion. La réduction attendue du nombre de mouvements aériens la nuit doit être négociée préalablement.

De la mobilisation citoyenne dépendront les mesures qui seront prises. Le dispositif d'observation du bruit de chaque avion est là pour aider et encourager les habitants à s'exprimer et à demander des décisions pour maîtriser les nuisances.



La mobilisation citoyenne est importante pour obtenir des décisions pour maîtriser les nuisances sonores, comme ici, lors du Conseil municipal géant qui a rassemblé des élus de plus de 60 collectivités (95,77,93) au Trocadéro à Paris en septembre 2008.

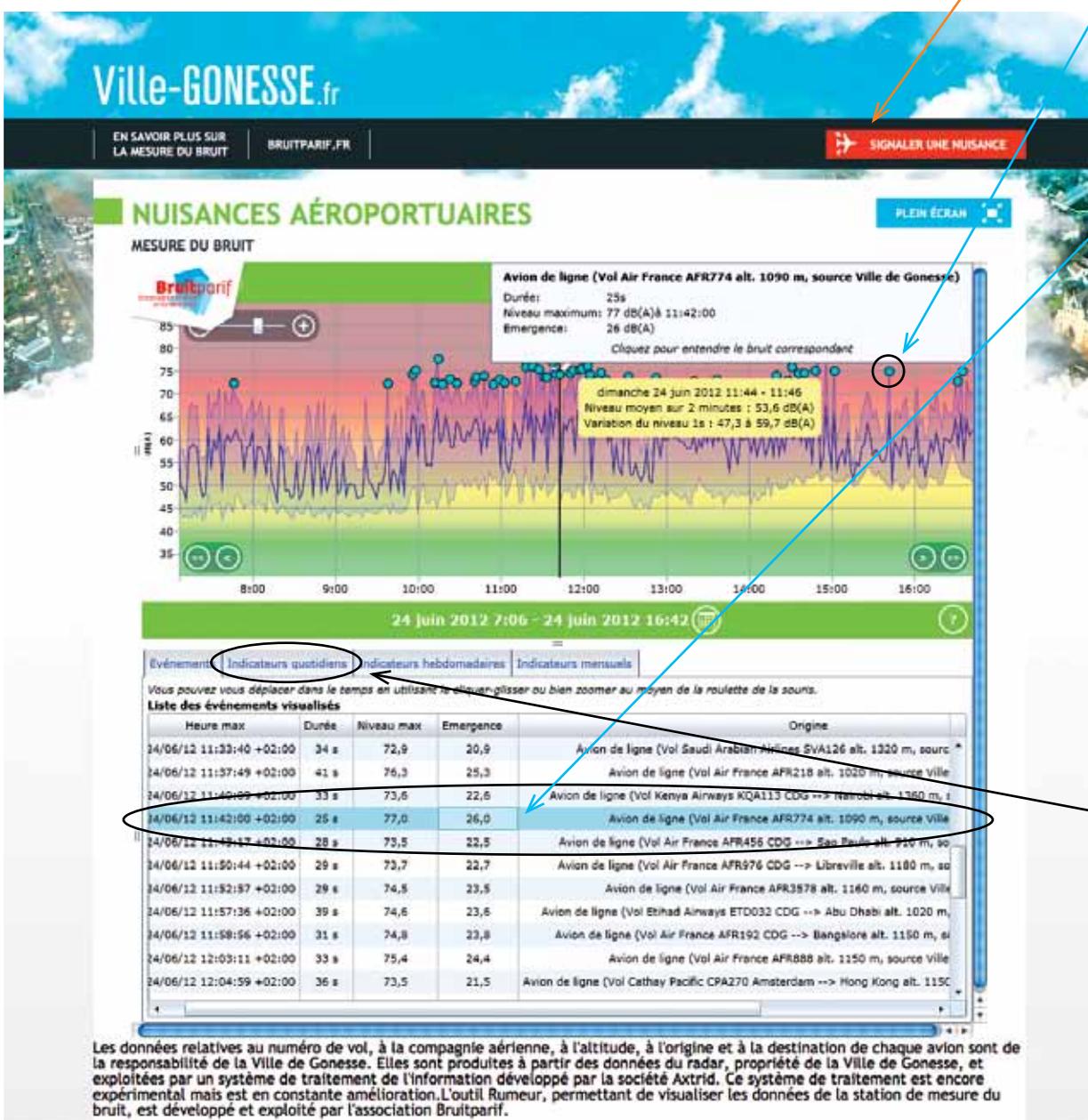


➔ Pour accéder aux résultats de la station de mesure du bruit et du radar, il convient de cliquer sur l'icône "mesure du bruit des avions" en haut à droite de la page d'accueil du site www.ville-gonesse.fr

Cliquez sur **SIGNALEZ UNE NUISANCE**

pour porter à la connaissance de la Ville les avions qui ont causé une gêne particulière.

● Chaque petit point correspond à un avion. En cliquant dessus, vous obtiendrez la courbe bleu foncé correspond à une moyenne sur 5 mn. Un clic sur un point s'identifie sur le tableau en dessous et déclenche le bruit de l'avion que vous pouvez également écouter en cliquant sur le bouton "haut-parleur".



Chaque ligne du tableau correspond à un pic de bruit.

Le tableau indique :

- L'heure exacte au moment où le bruit a atteint son maximum
- La durée du bruit enregistré par la station
- Le niveau maximum de bruit mesuré en décibel (dB)
- L'émergence : la différence entre le bruit moyen produit par le passage d'un avion et le niveau de bruit sans avion. La nuit, l'émergence est toujours plus forte car en dehors du passage des avions l'environnement sonore est plus silencieux que le jour.
- Les informations communiquées par le radar virtuel : le nom de la compagnie, le numéro de vol, l'altitude de l'avion, l'origine et la destination du vol.

En cliquant sur l'onglet **Indicateurs quotidiens**

apparaissent des données statistiques :

- NE : nombre d'événements, c'est-à-dire, le nombre d'avions sur une plage horaire
- NA62 : nombre d'avions à plus de 62 dB
- NA65 : nombre d'avions à plus de 65 dB
- 70night : avions à plus de 70 dB la nuit
- LDEN : bruit moyen mesuré sur une plage horaire.

Les données relatives au numéro de vol, à la compagnie aérienne, à l'altitude, à l'origine et à la destination de chaque avion sont de la responsabilité de la Ville de Gonesse. Elles sont produites à partir des données du radar, propriété de la Ville de Gonesse, et exploitées par un système de traitement de l'information développé par la société Axtrid. Ce système de traitement est encore expérimental mais est en constante amélioration. L'outil Rumeur, permettant de visualiser les données de la station de mesure du bruit, est développé et exploité par l'association Bruitparif.

Semaine nationale des retraités et des personnes âgées

Une Semaine Bleue sur le thème « Vieillir et agir ensemble »

La semaine nationale des retraités et personnes âgées se déroule chaque année durant la troisième semaine du mois d'octobre. Cette année, elle aura lieu du 15 au 21 octobre. De nombreuses animations ouvertes à tous les Gonesseis sont programmées pour mettre en avant cette initiative et favoriser la solidarité intergénérationnelle.

Comme chaque année au niveau national, les retraités sont mis à l'honneur lors de la Semaine Bleue. Le thème de cette année, « Vieillir et agir ensemble dans la communauté » s'inscrit dans le cadre de l'année européenne pour le vieillissement actif et la solidarité entre les générations.

La Ville organise la semaine Bleue depuis 2006. Lors de l'édition 2011, plus de 600 personnes, aussi bien des professionnels que des habitants, ont pris part aux animations intergénérationnelles, de "bien-être", d'échange et de partage. Le temps fort de la semaine avait été une après-midi consacrée aux aidants face à la maladie d'Alzheimer. Cette année, le CCAS en lien avec ses différents partenaires propose un programme très diversifié et ouvert à tous. Vous êtes attendus nombreux, jeunes et moins jeunes pour fêter ensemble cette Semaine Bleue.

« Cette année le thème de la semaine bleue c'est « Vieillir et agir ensemble ». Quel que soit l'âge, la vigueur des liens sociaux et familiaux constitue le cœur de la qualité de vie. On ne peut s'épanouir en dehors de la solidarité intergénérationnelle, c'est pourquoi différents thèmes et ateliers vous seront proposés pendant cette semaine. Il faut valoriser les échanges afin de rompre l'isolement. »

Marc Anicet, Maire-adjoint délégué à la Solidarité, à la Santé et aux Personnes handicapées
Marie-Thérèse Léveillé, Conseillère municipale déléguée aux Personnes âgées et Retraitées

LUNDI
15
OCTOBRE

14h – Cinéma
au cinéma Jacques Prévert
« CENTRAL DO BRASIL »

Film de Walter Salles : histoire de la rencontre de Dora, ex-institutrice et Josue à la recherche de son père. Un accueil café est prévu à 14h. Le film débute à 14h30 et sera suivi d'un débat.

MARDI
16
OCTOBRE

14h – Théâtre
à la Maison Intergénérationnelle
« LA FILLE ET SON MIROIR »

Comédie d'Alan Rosssett : « Qui n'a jamais rêvé de se projeter dans l'avenir, ou de se retrouver tel qu'on a été... Un miroir qui fait songer, sourire et rire. » Projection suivie d'un café des âges sur le thème de la femme

MERCREDI
17
OCTOBRE

9h30 – Atelier Créatif
intergénérationnel
à la Maison Intergénérationnelle
« CARTE DE CORRESPONDANCE »

En collaboration avec le Service Jeunesse et le centre de loisirs Les Gavroches : échange autour de la réalisation de cartes afin de retrouver ensemble l'art de la correspondance.

14h – Jeux d'adresse

Différents jeux d'adresse extérieurs intergénérationnels en compagnie du Club St-Blin.

JEUDI
18
OCTOBRE

Journée Santé
au Centre socio-culturel
Louis Aragon

9h30 – Atelier Cuisine
« DÉJEUNONS ENSEMBLE »

En compagnie d'une diététicienne, atelier cuisine, déjeuner et échange autour de la prévention de l'ostéoporose par nos habitudes alimentaires.

14h – Conférence
sur l'ostéoporose
par un professionnel de santé

14h30 – Atelier Créatif
à la Maison Intergénérationnelle

Initiation à l'Art Floral : apprendre à marier les couleurs, les différentes variétés de fleurs et leur technique d'assemblage.

VENREDI
19
OCTOBRE

9h30 Atelier Danse
à la Maison Intergénérationnelle

L'association Passion Danse Gonesse viendra faire une démonstration de danses, et initier à différentes techniques.

12h30 Buffet

14h30 Après-midi dansante
à la Maison Intergénérationnelle

Après-midi animée par Maud avec son spectacle chanté et dansé « Jolis Souvenirs »

Toutes ces prestations sont gratuites mais toutes soumises à une inscription préalable au CCAS.

ATTENTION : certains ateliers sont limités en nombre de places. Un accompagnement avec le transport du CCAS est possible toute la semaine sur simple demande de votre part, en fonction des places disponibles

Renseignements et réservations

CCAS – Pôle Jeunesse Solidarité –
1, rue Pierre Salvi – 95 500 Gonesse – Tél.: 01 30 11 55 20

Annnonce de la fermeture de l'usine PSA d'Aulnay-Gonesse en 2014

Le Conseil municipal délibère pour s'opposer à la fermeture de l'usine

Le Conseil municipal du 27 septembre a adopté une délibération visant à créer un « périmètre d'étude » sur la partie du site de l'usine PSA située à Gonesse. Cet outil juridique permet de reporter pendant 2 ans la signature de tout nouveau permis de construire à cet endroit. Une délibération qui vise à démontrer que la Ville de Gonesse fera tout pour s'opposer à la fermeture de l'usine.

Sur les 170 hectares de l'usine PSA dite d'« Aulnay-sous-Bois », un peu plus de 17 hectares se situent en réalité à Gonesse soit 10 % du site. La Ville de Gonesse est donc directement concernée. À cela s'ajoute une trentaine de salariés (sur les 3 600 que compte l'usine) habitant Gonesse qui risquent de perdre leur emploi si l'usine ferme comme annoncé par le groupe en 2014.

Le rapport Sartorius

Le gouvernement a missionné un expert indépendant, Emmanuel Sartorius, pour faire un rapport sur la situation réelle du groupe PSA. Pour Jean-Pierre Blazy, Député-Maire de Gonesse « contrairement à ce qui a été affirmé par la presse, le rapport remis au ministre du Redressement productif, ne prend pas acte de la fermeture de l'usine ». En premier lieu, il dénonce la stratégie financière et boursière du groupe au détriment des investissements productifs. En second lieu, il interroge le groupe sur sa stratégie industrielle pour relancer sa production. Enfin, il critique le peu d'arguments objectifs dans le choix de fermer l'usine d'Aulnay plutôt qu'une autre en Europe et demande que soit réexaminée cette question.

La bataille pour maintenir l'activité industrielle

Pour Jean-Pierre Blazy « nous devons mener aux côtés des salariés le combat pour préserver une activité industrielle qui permet de garantir l'avenir du site ». Le rapport Sartorius pose des questions à ce jour sans réponse. Les syndicats ont eux-mêmes commandé une expertise qui sera remise au mois de novembre. « Tant que toutes les expertises ne seront pas connues et toutes les réponses apportées, il est hors de question qu'une décision soit prise. Nous ne croyons pas aux promesses du groupe PSA de fermer l'usine tout en proposant un nouvel emploi aux salariés. La bonne solution, c'est de maintenir l'activité industrielle ».

La délibération du Conseil municipal

Dans ce contexte, il est du devoir d'une municipalité de tout faire pour empêcher la fermeture. La délibération du Conseil municipal du 27 septembre pour la création d'un « périmètre d'étude » va dans ce sens. Il permet de reporter pendant 2 ans la signature de tout permis de construire sur le site. Cet outil juridique est limité dans le temps mais permet clairement d'affirmer face à la direction du groupe que la Ville de Gonesse fera tout pour s'opposer à la fin de l'usine. Le Conseil municipal d'Aulnay-sous-Bois a adopté la même délibération le 13 septembre.



Jean-Pierre Blazy au ministère du redressement productif en présence de Jean-Pierre Mercier de la CGT et de Tania Sussess du Syndicat Indépendant de l'Automobile.



Équitation

Le haras de la Fontaine Cypierre vous met en selle dès l'âge de 2 ans!

D'une superficie de 2 ha, le centre équestre et sa centaine de chevaux et poneys fait la joie des 600 licenciés et autres amateurs fréquentant les lieux à l'occasion de cours, de randonnées, de ballades ou de baptêmes. Ce centre équestre est l'un des rares à proposer aussi bien l'activité « baby » que l'accueil des personnes handicapées.

Le haras de la Fontaine Cypierre propose un enseignement d'équitation tout public à partir de deux ans et jusqu'à l'âge adulte, mais également des actions adaptées aux personnes en situation de handicap et en direction des scolaires. Sur 600 adhérents licenciés, une soixantaine fait de la compétition en saut d'obstacles, concours complet ou endurance. À l'année, ce sont 80 personnes handicapées et 160 classes qui fréquentent également ces installations.

Pour Audrey, 35 ans, qui a toujours habité Gonesse, pratique l'équitation depuis l'âge de 9 ans et fréquente ce haras depuis six ans: « Ma fille a débuté à deux ans avec les « baby », depuis elle a grandi et déjà passé son Galop 1. Je trouve l'équipe pédagogique très bien. Depuis six ans il est agréable de voir les installations évoluer pour que les cavaliers s'y sentent à l'aise.



Le concours officiel d'obstacles, qui compte pour les qualifications au Championnat de France, aura lieu le 25 novembre prochain au haras.

Le centre propose régulièrement des randonnées et des ballades: cet été, j'ai profité d'une journée de promenade dans le parc attenant au centre. À un moment, la vue était tellement extraordinaire, que l'on ne se serait pas cru à Gonesse! ».

Un centre équestre inscrit dans la vie de Gonesse

En partenariat avec la Ville, le haras participe aux manifestations comme la Fête du pain ou le

Contact

Haras de la Fontaine Cypierre

Chemin des Cressonières
Tél.: 01 39 85 94 21

Renseignements et informations disponibles sur le site:
<http://harasdelafontaine.cypierre.fr>

UN CENTRE QUI DÉVELOPPE SES ACTIVITÉS

Le haras vient d'acquérir deux nouveaux chevaux et une calèche pour faire de l'attelage pour animer les mariages. Par ailleurs, l'élevage assure la naissance de quelques poulains destinés au renouvellement de la cavalerie ou la vente. Le haras dispense également un enseignement d'éthologie (étude du comportement des chevaux), pour les passionnés et ceux qui ne peuvent pas monter, soit pour raison de santé ou par peur.

Forum des associations. Il accueille également une fois par semaine un groupe de collégiens en échec social et scolaire. Avec l'Hôpital de Gonesse, le haras travaille avec l'espace adolescents, les pédopsychiatres, le service gériatrie et participe chaque année à la kermesse.

Golf de Gonesse

Le Golf de Gonesse modernisé et ouvert à tous

L'inauguration du nouveau club house de golf le 30 juin dernier marque le renouveau du Golf municipal de Gonesse, ouvert depuis 1991. La nouvelle direction alliée à une nouvelle association œuvrent ensemble pour favoriser l'accès de tous les Gonessiens à ce sport trop longtemps resté élitiste.

Inauguré le 30 juin dernier, le nouveau club house permet d'accueillir les amateurs de golf dans les meilleures conditions. Complètement refait, le "practice" propose une soixantaine de postes disponibles: 40 frappes sur tapis et 20 sur herbe. Le parcours est en plein réaménagement afin d'apporter une amélioration sur la qualité des greens. Dans la suite, les berges et les obstacles d'eau bénéficieront également d'une réfection. Parmi les nouveautés à venir, on peut noter la création d'une zone d'entraînement de 5000 m². L'objectif est de se mettre à la hauteur des golfs haut de gamme de la région, notamment des plus proches à Cergy ou Rosny.

Une nouvelle dynamique

Fabien Mercier, directeur et « pro » (enseignant) et sa nouvelle équipe ont impulsé une dynamique

afin de « maintenir une ambiance de plaisir, d'être tournés vers l'avenir et d'offrir un golf qui se démocratise. » Ces objectifs se traduisent par des actions très concrètes: initiations gratuites tous les dimanches de 15h à 17h et une cotisation fortement baissée. Les Gonessiens bénéficient d'une tarification spéciale de 59 euros par mois.

Mathieu Chauffourrier, Président de la nouvelle association du golf de Gonesse, également professeur d'EPS (éducation physique et sportive) s'investit beaucoup depuis six ans: « Au niveau des installations, il y a énormément de choses proposées par la Ville. Même s'il est assez connoté en termes de représentation sociale, le golf est une activité porteuse. C'est une opportunité éducative majeure ». Philippe Biloué, trésorier de l'association et principal de collège l'accompagne dans cette démarche. Leur priorité est l'éducatif grâce à l'école de golf



Contact

Gaïa Concept Gonesse
Golf De Gonesse
 5, avenue Pierre Salvi
 95 500 Gonesse
 Tél.: 01 39 87 02 70
 Site Internet:
<http://www.golfdegonesse.com/>

qui propose des activités dès le CP avec le baby golf (6/7 ans), mais aussi avec les scolaires: activité de liaison entre une classe de CM2 de l'école d'Orgemont et une classe de 6^e du collège Philippe Auguste et accompagnement éducatif gratuit pour des classes de 6^e et 5^e.

Pour Patrice Richard, Maire-adjoint délégué aux Sports: « Par sa position géographique, le golf neuf trous est un équipement central dans la commune qui doit s'ouvrir aux habitants qui ne le connaissent pas et qui, par conséquent, ne le fréquentent pas suffisamment. Trop souvent, l'image du golf est associée à une pratique élitiste et chère. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé au gestionnaire de mettre en œuvre une politique tarifaire adaptée, permettant de développement de la pratique du golf pour tous, de favoriser l'accès des groupes scolaires, de réorganiser une école de Golf, et de prévoir une politique d'accueil spécifique pour les jeunes. »

La création d'une véranda et d'une salle de restauration permet désormais d'y déjeuner.



La ville de Gonesse accueille un parcours de golf de neuf trous, service délégué sur la base d'un cahier des charges pour rendre cet équipement plus accueillant et accessible aux Gonessiens.

LA TRIBUNE DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Vie associative: un dynamisme réconfortant.

Le forum des associations qui s'est tenu à Gonesse le 15 septembre dernier a montré l'importance du rôle joué par les associations sur notre commune: associations sportives, culturelles, de solidarité et bien d'autres encore.

C'est avec une certaine satisfaction également que nous constatons que, lorsque des dirigeants d'associations passent la main, il existe une relève, qui permet à l'association de continuer son existence et ses activités. Bonne chance aux nouvelles présidentes et aux nouveaux présidents des associations Gonessiennes!

Fauconnière: déjà 50 ans.

Nous fêtons en cette fin d'année 2012 le cinquantième anniversaire de la construction du grand ensemble de la Fauconnière. Créé par la SCIC, filiale de la Caisse des dépôts et consignations, au début des années 1960, ce nouveau quartier est en réalité à cheval sur Gonesse et Villiers-le-Bel. La SCIC a en effet mené en même temps les travaux sur la Fauconnière et sur le quartier des Carreaux à Villiers-le-Bel. Il existe des liens étroits entre ces deux quartiers, comme la géothermie, initiative originale et écologique qui assure le chauffage des deux quartiers et que nous avons modernisée récemment.

Conçu pour répondre à l'urgence de loger une population parisienne croissante, à laquelle se sont ajoutés les rapatriés d'Algérie, le quartier de la Fauconnière a conduit la population de Gonesse à augmenter de plus d'un tiers entre la fin des années 1950 et le milieu des années 1960.

La fête des 50 ans de la Fauconnière sera un moment de nostalgie, en particulier pour ceux qui y sont présents depuis l'origine ou presque. Mais elle doit être aussi l'occasion de s'interroger sur l'avenir du quartier: plusieurs façades ont été refaites par les bailleurs, l'isolation thermique a été revue. La municipalité a également investi dans des équipements publics: rénovation du cinéma, installation des bornes enterrées pour les déchets ménagers, rénovation de l'école La Fontaine. Elle va continuer avec le lourd chantier des parkings, ou encore la piscine, qui devra être prise en charge dans le cadre d'une future intercommunalité.

Enfin, nous espérons que cette fête pourra associer tous les Gonessiens, au-delà des seuls habitants de la Fauconnière. Beaucoup d'entre nous vivent ou ont vécu dans ce quartier, même s'ils ont ensuite changé de lieu d'habitation. C'est normal, la vocation première de la Fauconnière était d'être une étape dans un parcours résidentiel.

Et puis, si la fête des 50 ans de la Fauconnière doit être celle de tous les Gonessiens, c'est aussi parce que vivre ensemble dans une commune, c'est mieux se connaître, dépasser les préjugés et surmonter nos craintes pour partager notre ville: nous faisons du sport ensemble, des activités culturelles dans les mêmes associations, nous nous rendons dans les mêmes magasins, allons à la même gare. Connaissions-nous mieux, connaissons mieux la Fauconnière, voilà l'objectif de ce cinquantième anniversaire.

GRUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Transformer l'école doit être l'ambition de la gauche

Rythme scolaire, effectifs, formation des enseignants... les chantiers sont nombreux pour le nouveau ministre Vincent Peillon. Après 5 années de sarkozysme, l'école d'aujourd'hui est une école qui va mal, une école où les jeunes rencontrent des difficultés et s'y perdent, une école où le malaise des enseignants est bien réel. Elle est devenue en quelque sorte la métaphore de notre société, inégalitaire et inquiète. La réduction du nombre d'enseignants et de leur formation commence à montrer ses effets catastrophiques, notamment pour les élèves les plus fragiles. Résultat la France se trouve à la traîne dans les classements de l'OCDE, avec 150 000 jeunes par an qui quittent l'école sans qualification. Il est donc grand temps de redonner à l'école les moyens d'accomplir ses missions éducatives.

La création de 1 000 postes d'enseignants dans le primaire dès la rentrée de septembre est une première mesure appréciée, mais notre pays reste bien en deçà du taux d'encadrement de ses voisins, et une vraie évolution du nombre d'enseignants est attendue pour la rentrée 2013. En même temps, il faut assurer la formation initiale des nouveaux enseignants et continue des maîtres en poste, car la pédagogie est une science vivante, interactive avec l'élève, qui doit s'adapter aux enfants d'aujourd'hui.

Il est également urgent de rétablir des postes de Rased! Et ce pour permettre à l'école de répondre à la difficulté scolaire. À cette rentrée, ce sont plus de 250 000 enfants en difficulté qui ne peuvent avoir accès à une aide spécialisée adaptée à leurs besoins. Pourtant des enseignants spécialisés qui ont vu leurs postes supprimés ne demandent qu'à être rappelés pour venir travailler auprès de ces élèves.

Le ministre propose comme première mesure de son mandat, le rétablissement de la semaine scolaire de cinq jours. Pourquoi pas! Cela signifie la mise en place d'instance de dialogue et de concertation entre tous les acteurs concernés: enseignants, parents et collectivités territoriales. Celle-ci et Gonesse en fait bien partie – sont déjà fortement engagées dans les temps scolaires. Toute refondation de l'école aura nécessairement des conséquences immédiates dans la réalisation des projets éducatifs locaux, où elles sont fortement engagées et financent des actions artistiques, sportives et citoyennes. Déjà incontournables pour les nécessaires investissements dans les écoles, elles attendent de l'État des règles et des mesures de péréquation financières et fiscales, afin de leur donner les moyens d'accompagner le vaste et nécessaire chantier de refondation de l'école.

N'oublions jamais que la réussite des jeunes a besoin de toute la société.

GROUPES UPG/UMP

Une piscine pour tous

L'actualité de l'été fut illustrée par la fermeture 5 semaines de la piscine à la Fauconnière. Ne portons pas de jugement sur des faits en cours d'instruction, mais insistons sur le fait que la sécurité et la quiétude des utilisateurs doivent absolument être assurées. Nous profitons de cette occasion pour rappeler notre soutien à tous les enseignants et personnes d'encadrement qui exercent dans des conditions difficiles. Les actes répréhensibles sont, la plupart du temps, le fait d'individus connus, mineurs ou majeurs, qui doivent être, par tous les moyens, mis aux bancs de notre société et des équipements publics et collectifs. Il est inadmissible qu'au XXI^e siècle dans notre pays d'histoire, de progrès et de maturité nous soyons aujourd'hui « réduits » à gérer ce genre de situation avec le plus souvent des lois ou des tribunaux qui n'ont pas compris ou entendus la « régression » de notre société et sont donc « décalés » par rapport aux mesures à prendre: on est plus en 1968!

Emplois d'avenir

150 000 emplois seront créés en France (les emplois jeunes de Jospin étaient 300 000). À la première lecture, cette annonce est réjouissante puisque ces emplois seront destinés aux ZUS (zones urbaines sensibles) donc à la Fauconnière, aux personnes sans qualification... et aux « connaissances ». Mais cette action contredit une évidence économique qui prescrit que l'emploi procède de l'activité économique qu'il faut retrouver. Cette annonce est en réalité contre productive puisque le financement est assuré par des fonds publics ce qui va alourdir la charge de l'État, des entreprises, accroître l'endettement et donc pénaliser l'emploi non aidé! Ici encore la poudre aux yeux et la désinformation des populations sont à l'œuvre, les vraies solutions pour réduire le chômage étant renvoyées à plus tard.

La presse qui ferme: c'est maintenant!

La facture s'élève pour la ville à 450 000 euros environ! Les raisons? L'incapacité de la municipalité à créer les conditions du développement normal du centre-ville. L'investissement « loupé » dans ce domaine laisse songeur quand aux capacités des élus majoritaires d'administrer convenablement la commune... Manque de parking, construction sans prévoir un élargissement indispensable de la rue de Paris entre la rue de l'Hôtel-dieu et de la rue du G^{al} Leclerc, Fermeture définitive du marché, manque d'animation, autorisation de la multiplication des agences immobilières et bancaires, ZAC multi-site qui traîne depuis plus d'une décennie etc. Mais les habitants payent la note: achat d'un fonds de commerce à l'agonie, travaux pour en faire un magasin flambant neuf et tout cela sans presque aucun engagement et aucune prise de risque de la part des gérants! Tout cela sur le dos du contribuable! C'est consternant!...

www.gonesse.info

Vos élus: Denis Vigouroux, Éric Charlot, Geneviève Carrette et Serge Lebègue.

Courriel: elus-ump@gonesse.info

LE PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL
AURA LIEU
LE JEUDI 25 OCTOBRE

« Lorsque le sage désigne la lune, l'idiot regarde le doigt! » Les controverses se suivent et se ressemblent! Au moment où je rédige cette tribune, les médias nous inondent d'images et d'articles sur un film de très mauvais goût qui, selon certaines sources, existe depuis maintenant six mois et a été monté de manière assez douteuse. « À qui profite le crime? » disait Colombo. Nous faisons face à une crise sans précédent, chômeurs extravagants, des milliers d'emplois à nos portes ont été menacés et maintenant confirmés, notre système d'éducation est en souffrance, notre industrie en péril – déficit commercial qui traduit notre problème majeur de compétitivité –, la dette nationale qui ne fait que grossir, la stagnation de l'aide à l'investissement et aux associations, la chute des revenus du travail et l'augmentation des prix à tous les niveaux, la dégradation de l'environnement... Tout ceci fait partie de la spirale descendante du déclin sociétal et politique dans laquelle sont prisonnières les nations. Dans l'histoire des peuples, nous vivons à une époque où l'on a plus besoin que jamais de coordination dans l'action politique et du sens des responsabilités. Je crois que l'heure est venue de vivre de plus grands espoirs, de poursuivre ensemble des objectifs communs et de faire preuve d'une volonté politique plus forte afin de faire face à notre avenir à tous. Les années 1960 ont été une époque d'optimisme et de progrès car les gens croyaient en un monde nouveau à leur échelle et attendaient des idées nouvelles et progressistes. Nous devons, ensemble, faire face à une tâche énorme. Répondre d'une façon responsable aux objectifs et aux aspirations des Français nécessite l'appui de tous, et il appartient donc à chacun de nous de proposer des stratégies à long terme en matière économique, sociale et environnementale, pour assurer une croissance durable. Il faut de toute urgence l'adoption d'un programme d'action à long terme pour les prochaines décennies et des objectifs auxquels la communauté nationale devrait tendre. Il est essentiel de souligner que nous sommes devenus des gens plus avertis et que nous avons appris à franchir les barrières culturelles et historiques. C'est là une réalité incontestable qu'il n'est pas facile d'éluder. Puisque nous n'avons pas encore les réponses aux préoccupations vitales et graves, il n'y a d'autre solution que de continuer à les rechercher et à relever ce défi, celui d'affronter l'avenir et de protéger les intérêts des générations futures. Car une chose était parfaitement claire: nous avions besoin d'ouvrir la porte au changement. Est-ce le cas? Aujourd'hui, ce dont nous avons besoin, c'est d'une nouvelle ère de croissance économique, une croissance vigoureuse et, en même temps, socialement et environnementalement durable.

On finit toujours par avoir les chefs et les peuples que l'on mérite. Sans hommes politiques ayant une vraie vision de la réalité du monde d'aujourd'hui et sans entrepreneurs engagés, déterminés et conscients des enjeux, nul doute que nous nous dirigerons vers l'accroissement du populisme et l'aveuglement émotionnel des masses. Le discours et l'engagement doivent être exigeants: ils commencent par la connaissance, la compréhension, la cohérence, l'autocritique et la sortie du sentiment victimaire. Je lance un appel à la responsabilité de chacun, laquelle passe par l'idée que l'opposition à « l'autre » réclame la maîtrise sereine de soi, et non l'agressivité et le rejet.

Mohamed Hakkou

<http://www.mohammedhakkou.blogspot.fr/>

Stop au cumul des mandats

Le Député-Maire a fait certes un score mirobolant: à peine 3 électeurs sur 10, soit 27 % des inscrits.

Il va sûrement abandonner son poste de Maire pour respecter son engagement afin de ne pas cumuler ses mandats. À moins que l'argent ne prime sur les consignes données par son Parti. Maintenant que nous avons un nouveau Président « normal » à la tête de la France, tous les problèmes seront vite résolus.

« La maison des ados » ne fonctionne plus depuis le 30 mars 2012. La dissolution de l'association a été décidée après à peine deux ans de fonctionnement. Ceci est dû à un manque de financement.

Mais le Député-Maire va certainement trouver des fonds auprès de ses amis. Nous n'avons donc plus besoin de nous faire de soucis pour nos jeunes.

La librairie « AGORA » a perdu son gérant depuis le 23 août dernier. Ceci nous a coûté tout de même la modique somme de 750 000 €, et cela nous coûtera encore pendant 3 ans...

Le site de « PSA »: sa fermeture était un véritable secret de polichinelle. Nous vous l'annoncions déjà depuis 2009. Mais aucune action n'a été entreprise par le Député-Maire depuis cette date.

Le projet pharaonique d'« Europa City » est mort dans l'œuf, tout comme le métro automatique prévu par la création du « Barreau de Gonesse ».

Le Barreau de Gonesse aurait permis l'installation de ce métro tant attendu. Aussi celui-ci risque de rester définitivement « en rade » au lieu d'arriver au terminus!

Heureusement, le Cabinet indépendant « Sémaphores » ne semble pas, quant à lui, être favorable à l'installation du « cirque » Europa City.

Il me semble que ce dernier nous avait déjà donné raison au sujet de...

L'intercommunalité: un combat que nous menons depuis plusieurs années. Nous demandons notre rattachement à « Roissy Porte de France » et non à « Val de France » (Sarcelles, Villiers-le-Bel, Garges-lès-Gonesse, Arnouville) imposé par le Député-Maire, malgré le souhait des habitants.

Saviez-vous, que les collégiens, les lycéens et les étudiants de notre ville pourraient bénéficier du remboursement de leur carte de transport « Navigo » à hauteur de 50 %, si nous faisons partie de la communauté de communes de « Roissy Porte de France », contrairement aux habitants de « Val de France » qui doivent payer l'intégralité du prix de leur abonnement?

En cette période où beaucoup d'entre nous, nous avons du mal à « joindre les deux bouts », cette aide n'est pas négligeable, surtout si plusieurs de nos enfants sont concernés.

Personnel communal: Ce dernier est au comble du désespoir.

Il attend en effet, depuis plusieurs mois, d'être enfin payé pour les heures supplémentaires effectuées, lors de la tenue des bureaux de vote des deux dernières élections.

Foyer ADEF: Franchement, il devient urgent de se pencher sur ce foyer plus qu'insalubre.

La salle de prières y est-elle vraiment autorisée? Il semblerait même que la prostitution y règne aussi parfois.

Quant au parking devant le foyer, n'en parlons pas! D'innombrables épaves de véhicules sont là à demeure.

Encore un problème non traité par cette Majorité fermant perpétuellement les yeux. Cela est plus que surprenant!

Ne serait-il pas vraiment urgent de réagir, quand on est un élu, à « double casquette »?

Claude Tibi et Marie-Dominique Maisonnier
Conseillers Municipaux

vendredi 5 octobre

Ouverture de la Saison culturelle

DÉCOUVREZ

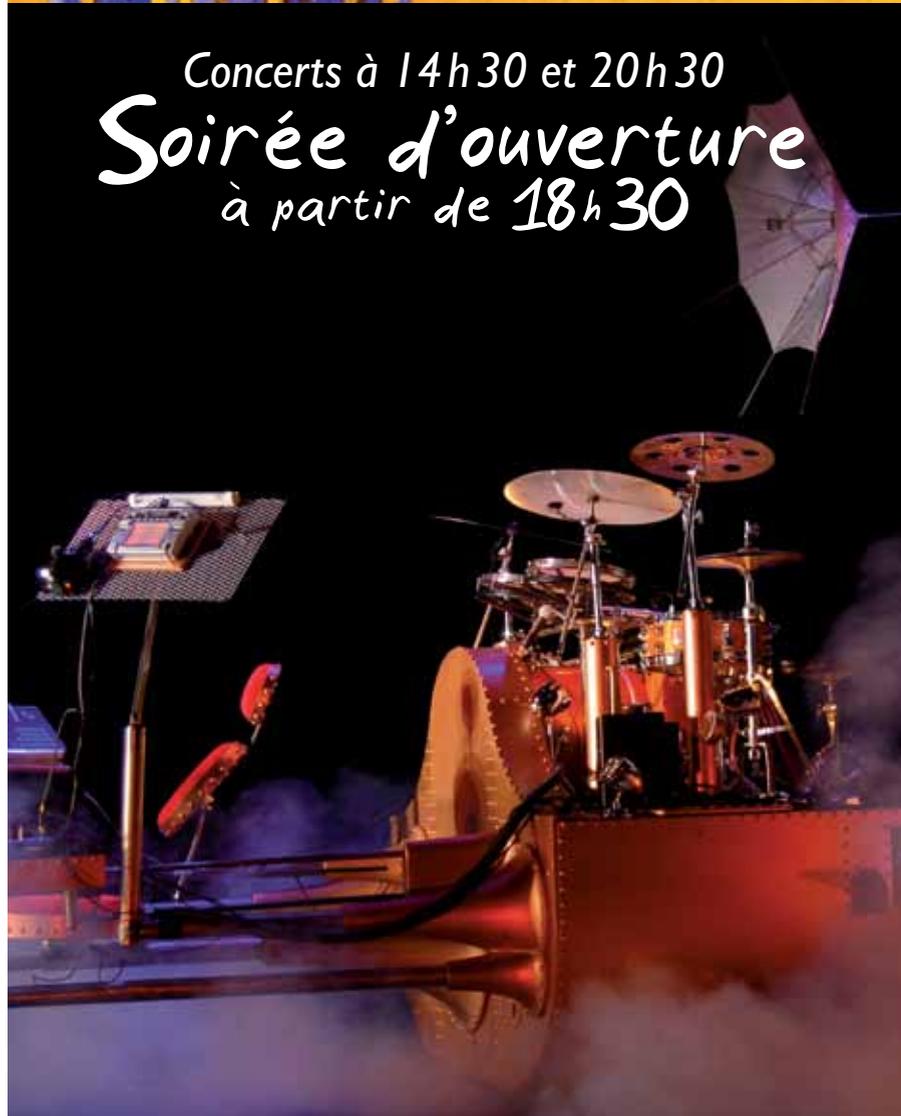
LES SPECTACLES, EXPOSITIONS, CONCERTS...

PROPOSÉS D'OCTOBRE 2012 À JUIN 2013

& ÉCOUTEZ

LE CONCERT DE SONS ET D'IMAGES PAR LE TRIO TOUCH COMPAGNIE INOUIË EN RÉSIDENCE À GONESSE

Concerts à 14h30 et 20h30
Soirée d'ouverture
à partir de 18h30



Tout public
Entrée libre sur invitation
Cinéma Jacques Prévert
Place Aimé Césaire – 95 500 Gonesse



Réservation
à la Direction
des Actions Culturelles
01 34 45 97 60



MARCHÉS PUBLICS

La liste des marchés publics passés par la Ville est consultable sur le site : www.ville-gonesse.fr rubrique "marchés publics".

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

• 31 juillet: Bonhomme Emma • 31 juillet: Sambin Timoty • 1^{er} août: Jean-Baptiste Dorsens • 1^{er} août: Nasir Alysha • 1^{er} août: Torval-Hippolyte Noah • 2 août: Boukerdenna Yacine • 2 août: Garba-Musah Eleasha • 3 août: Kiryo Stella • 3 août: Imbana-Monka Shylo • 3 août: Kroya Ashley • 3 août: N'Dieu Shana • 3 août: Nunes Luigi • 6 août: Mouhtadi Rim • 6 août: Paiva de Matos Tiago • 7 août: Kone Amber • 7 août: Benaissa Marwane • 8 août: Nanthakumar Melcom • 9 août: Yalap Thomas • 9 août: Abbouz Nour • 10 août: Roisin Elona • 11 août: Mourni Naila • 12 août: Meddour Enzo • 16 août: Baloka Serge-Junior • 16 août: Diawara Zara • 16 août: Oubahammou Yassir • 16 août: Sun Enzo • 17 août: Merabti Abdallah • 18 août: Cauchie Eva • 18 août: Samassa Zaynab • 24 août: Abbo Léonie • 27 août: Merabet Asmaa • 27 août: Saddouki Mayssa • 29 août: Dembéle Noah



MARIAGES

• 11 août: Bikindou Gilles et Chiril Angélique



DÉCÈS

• 1^{er} août: Hingant Michel • 16 août: Garcia née Salvayre Rosette • 17 août: Oliny Iréné • 17 août: Pinter Jean-Claude • 18 août: Togola Moussa • 19 août: Bredoux Elie • 20 août: Achard Robert • 22 août: Le Neindre née Hanczyk Anna • 22 août: Esnoul née Tétu Corinne • 24 août: Bizette Jean • 28 août: Gonzalez-Benitez Alfonso



MENUS DES CANTINES SCOLAIRES

* R.A.V.: Race À Viande – L.R.: Label Rouge

SEMAINE DU 1^{ER} AU 5 OCTOBRE

LUNDI • Escalope de dinde sauce aux olives • Haricots verts "frais" aux parfums du midi • Fromage blanc et sucre/Fromage blanc et sauce à la fraise • Fruit

MARDI • Filet de Hoki sauce lombarde • Courgettes à l'ail • Yaourt aromatisé • Yaourt nature et sucre • Chou à la vanille • Éclair au chocolat

MER-CREDI • Escalope de veau hachée sauce Bercy • Jardinière de légumes • Tomme grise • Fromage fondu Président • Dessert lacté au chocolat/Dessert lacté à la vanille

JEUDI • Sauté de porc sauce diable • Sauté de dinde sauce diable* • Purée de pommes de terre carottes maison • Croq lait • Mimolette prédecoupée • Abricots au sirop/Ananas au sirop

VEN-DREDI • Couscous de la mer • Emmental (prédecoupé) • Chantailou • Fruit

SEMAINE DU 8 AU 12 OCTOBRE

LUNDI • Carré porc fumé sauce ancienne • Omelette nature* • Haricots beurre • Yaourt aromatisé/Yaourt nature et sucre • Compote pomme banane/Compote pomme fraise

MARDI • Filet de colin sauce vanille • Riz • Camembert • Rondelé aux noix • Tarte flan • Tarte aux pommes

MER-CREDI • Émincé de poulet sauce aigre douce • Printanière de légumes • Fromage blanc et sucre/Fromage blanc aux fruits • Salade de fruits frais

JEUDI • Macaroni à la bolognaise et fromage râpé • Emmental (prédecoupé) • Chantailou • Fruit

VEN-DREDI • Crumble de poisson sauce Provençale • Carottes Vichy • Carré de l'est • Saint-Paulin (prédecoupé) • Fruit

SEMAINE DU 15 AU 19 OCTOBRE SEMAINE DU GOÛT

LUNDI • Haricots verts vinaigrette • Betteraves vinaigrette • Paupiette de veau sauce Lyonnaise • Petits pois carottes • Yaourt nature sucré/Yaourt aromatisé • Pêche en compotée au fromage blanc et croquant de spéculos

MARDI • Salade de Tortis au pesto • Salade piémontaise • Filet de saumon sauce oseille • Chou-fleur béchamel • Brebis crème • Fromage fondu Président • Cake surprise

MER-CREDI • Friand au fromage • Rôti de veau sauce chasseur • Carottes persillées • Petit suisse aux fruits/Petit suisse sucré • Pralinette douceur et cœur de chocolat

JEUDI • Salade coleslaw • Chou rouge râpé • Palette de porc à la diable • Rôti de dinde à la diable* • Lentilles au jus • Coulommiers • Bleu • Gâteau moelleux banane et pépites de chocolat

VEN-DREDI • Rillettes de thon • Œuf dur mayonnaise • Sauté de bœuf Acapulco • Purée de pommes de terre maison • Emmental (prédecoupé) • Bûchette mi-chèvre • Cocktail de fruit, gaspacho grenadine et saveur de menthe

SEMAINE DU OCTOBRE

LUNDI • Salade de tortis • Salade de blé à l'orientale • Fricassée de Colin beurre citronné • Brocolis carottes • Brie • Croq lait • Fruit

MARDI • Endives au bleu • Tomates vinaigrette • Sauté d'agneau • Flageolets • Yaourt nature sucré/Fromage blanc et sucre • Compote de pêches/Compote pomme fraise

MER-CREDI • Concombre vinaigrette • Champignons émincés au fromage blanc • Boulettes bœuf sauce • Mexicaine • Torti tricolores et fromage râpé • Chanteneige • Brebis crème • Fruit

JEUDI • Salade Iceberg • Salade mêlée • Brandade de thon • Fromage fondu Président • Saint-Paulin (prédecoupé) • Mousse au chocolat au lait • Flan nappé au caramel

VEN-DREDI **Menu Alsacien** • Quiche à la volaille • Choucroute/Choucroute sans porc* • Carré de l'Est • Questches au sirop • Sablé des Flandres

SEMAINE DU 29 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE

LUNDI • Salade de pommes de terre à la catalane • Salade de riz niçois • Sauté de dinde sauce curry • Jeunes carottes • Yaourt nature sucré/Yaourt aromatisé • Fruit

MARDI • Pizza au fromage • Poisson mariné au citron • Haricots verts à l'ail • Fraidou • Brie • Mœlleux au chocolat frais

MER-CREDI • Salade verte et maïs/ Salade verte et croûtons • Cuisse de poulet • Frites au four • Tomme noire (prédecoupée) • Croq lait • Fruit

JEUDI **Férié**

VEN-DREDI • Carottes râpées • Tomates vinaigrette • Cassoulet • Cassoulet sans porc* • Petit suisse sucré/Petit suisse aux fruits • Salade de fruits frais

LA SEMAINE BLEUE

365 jours pour agir, 7 jours pour le dire

15 OCTOBRE 2012
à 14h00
Cinéma Jacques Prévert
« Central do Brasil »
Accueil café
Séance suivie d'un débat

16 OCTOBRE 2012
à 14h00
à la Maison
Intergénérationnelle
Théâtre « La fille et son miroir »
suivi d'un Café des Ages

17 OCTOBRE 2012
à 9h30
à la Maison
Intergénérationnelle
ATELIER CRÉATIF intergénérationnel
« Carte de correspondance »
avec le service Jeunesse
et le Centre de loisirs Les Gavroches

à 14h00
à la Maison
Intergénérationnelle
JEUX D'ADRESSE
en compagnie du Club Saint Blin

18 OCTOBRE 2012
JOURNÉE SANTE
au Centre socioculturel Louis Aragon
à 9h30
Atelier cuisine
« Déjeunons ensemble »
ou comment prévenir l'ostéoporose
par l'alimentation

à 14h00
Conférence sur l'ostéoporose

à la Maison
Intergénérationnelle

à 14h30
Atelier créatif : l'Art floral

19 OCTOBRE 2012
à la Maison
Intergénérationnelle
à 9h30
Atelier danse
avec Passion Danse Gonesse

à 12h00
Buffet

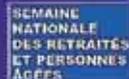
à 14h30
Après midi dansante
« Jolis souvenirs »
animée par Maud



Vieillir
et
agir ensemble

Renseignements
et
inscriptions au

Centre Communal d'Action Sociale
PSA Jeunesse Solidarité
1 avenue Pierre Salvi - 95200 Gonesse
Tel. : 01 30 11 55 20



Transport sur réservation et dans
la limite des places disponibles

SCÈNE OUVRETE

aux groupes sélectionnés lors des auditions du 27 juin dernier

samedi

13 octobre 2012

20h30 Salle J.Brel

SOMERSET

britpop

SKIDO

hip-hop r&b

SHAUN

pop rock soul

COEUR

MUSICAL

*rap zouk
dance hall r&b*

ANDEMIK

rock

Entrée libre

sur réservation indispensable

Ecole Municipale de Musique, de Danse et de Théâtre

01 39 87 28 66

